

Succès pour une première

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Parkinson : das Magazin von Parkinson Schweiz = le magazine de Parkinson Suisse = la rivista di Parkinson Svizzera**

Band (Jahr): - **(1997)**

Heft 45

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-815774>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

montant de la rente extraordinaire qui serait versée par l'AVS / AI s'il y avait continué d'avoir dans l'AVS / AI des rentes extraordinaires!

Un étranger ressortissant d'un pays avec lequel la Suisse n'a pas de convention de sécurité sociale et qui

aurait droit à une rente de l'AVS / AI s'il remplissait la clause d'assurance de l'AVS / AI, devrait de son côté attendre d'avoir habité quinze ans en Suisse, avant de pouvoir prétendre à des PC; comme d'ailleurs son compatriote qui lui par hypo-

thèse aurait droit à une rente ordinaire de l'AVS / AI mais une rente qui le mettrait au-dessous des limites PC.

(Source: «Droit et handiap», no 3/96.)



Quinzaine de réadaptation neurologique pour patients atteints de la maladie de Parkinson à la Clinique bernoise Montana:

Succès pour une première

Dans sa plaquette de présentation, la Clinique bernoise Montana, livre une première réflexion: «Nul ne prend de gaieté de coeur le chemin d'une clinique que ce soit pour y faire une petite visite ou, a fortiori, pour y séjourner».

Si ce sentiment devait certainement animer l'esprit des 19 patients inscrits, ainsi que celui de la dizaine d'accompagnants à cette quinzaine, 23 novembre au 7 décembre 1996, la qualité de l'accueil aura d'emblée dissipé les premières réticences. La compétence du personnel soignant, la très bonne pension, des chambres spacieuses et claires, un panorama incomparable, un air purifié par d'abondantes chutes de neige... Toutes les conditions étaient réunies.

Dès lors, le résultat ne pouvait déboucher que sur un succès. Et ce fut le cas. Car, en plus, la Clinique bernoise Montana, idéalement située à 1500 m. d'altitude, offre un parc de 45 000 m².

En 1946, le canton de Berne acquiert cette propriété qui abritait le «Bellevue-Palace» et transforme cet hôtel de luxe en une clinique moderne. De larges balcons côté sud, offrent une vue exceptionnelle sur les Alpes du Monte Leone au Mont Blanc. La clinique complètement transformée entre 1988 et 1990, comporte deux divisions: l'une réservée à la médecine interne, l'autre à la réadaptation neurologique avec un équipement diagnostique et thérapeutique moderne. Cette seconde division possède des installations spécifiques

pour la physiothérapie, l'ergothérapie, l'hydrothérapie (2 bassins), l'hippothérapie. En outre, elle peut compter sur des spécialistes dans les domaines de la logopédie, la psychothérapie et la musicothérapie. On y trouve également un atelier d'occupation, une grande salle de concerts, spectacles, cinéma et autres fêtes: Noël par exemple. La division de réadaptation neurologique s'occupe principalement de malades atteints de sclé-

rose en plaques, de personnes souffrant d'autres maladies neurologiques tel le Parkinson ou des paralysies provoquées par une attaque cérébrale. Un séjour en clinique apporte aux patients un soulagement par l'assouplissement des muscles paralysés, les initie à la pratique des moyens auxiliaires et leur apprend à tirer parti du plus petit potentiel d'autonomie.

La division neurologique ouvre aussi ses portes à d'autres thérapies que celles précitées. Ainsi, dans le cadre de la quinzaine, les participants ont pu bénéficier d'une leçon de chorégraphie basée sur la danse et la musique. Cette discipline vise à corriger les handicaps parkinsoniens par des effets immédiatement pratiques: marcher, monter les escaliers, tourner à gauche, à droite, danser la marche, polka, valse, tango... Cette expérience, très appréciée par les

patients était conduite par Mme Marie-Thérèse Derivaz, ex-danseuse de l'opéra de Lyon, professeur au conservatoire de Sion, présidente de la SSPM (Sté Suisse Pédagogie Musicale). Le docteur Claude Vaney, médecin-chef de la clinique bernoise Montana, membre du comité de l'Association Suisse de la maladie de Parkinson ASmP, a été bien inspiré en mettant sur pied cette quinzaine de réadaptation neurologique pour les patients atteints de la

maladie de Parkinson. Son engagement personnel, sa présence quasi permanente, son équipe de thérapeutes hautement qualifiés et particulièrement motivés, un personnel soignant compétent, attentif et dévoué; sans oublier les médecins assistants; tout a contribué à satisfaire les patients les plus exigeants.

Aussi, lors de la séance de clôture, le 6 décembre, Saint-Nicolas a dû vider sa hotte pour la remplir de gerbes de compliments et de remer-

ciements offerts par les participants et accompagnants à l'adresse du docteur Claude Vaney et de ses collaboratrices et collaborateurs à qui toutes et tous ont souhaité un joyeux Noël et une bonne et heureuse année en attendant impatiemment le plaisir de renouveler cette enrichissante expérience.

Quant au Père fouettard tant pis s'il n'a rien reçu...

Un participant pour tous les autres

Séjour pour parkinsoniens au sud de la France

Après le succès de l'année passée, la Fédération des Groupements Parkinsoniens de France a fait un nouvel arrangement de vacances à la Résidence Bernard de Ventadour, La Grande Motte, pour des parkinsoniens accompagnés ou non par des proches.

L'hôtel qui est situé directement au bord de la mer est entouré d'un beau parc agrémenté d'une piscine chauffée, il offre beaucoup de confort et de possibilités de loisirs, ainsi que des hôtes / traductrices pour tous ceux qui ne parlent pas la langue.

La Grande Motte se trouve à 25 km de Montpellier (accès train et avion). Les studios sont composés d'une salle de bains complète, de 2 lits, d'une cuisinette et d'un jardinet ou terrasse, mais sans facilités spéciales pour handicapés.

Date: 24 au 31 mai 1997 (il est possible de prolonger le séjour)

Prix:

- FFr. 1250.-- pour le studio à 2 lits et demi-pension (petit-déjeuner, dîner et vin inclus)
- FFr. 1600.-- pour le studio à 2 lits et pension complète (petit-déjeuner, repas de midi, dîner et vins inclus).
- FFr. 70.-- en plus par jour et par personne seront facturés pour un studio à 1 lit.

Des arrangements spéciaux seront offerts à des familles de 3 à 5 personnes (2 chambres ou studios adjacents). Tous ceux qui aimeraient arriver avant le 24 mai et partir après le 31 mai profiteront de prix spéciaux.

Inscription: avant le 10 avril 1997 auprès de SORGEREL «Centrale réservation»

19, Parc club du Millénaire
34036 Montpellier Cedex

Téléphone: (0033) 467 159 779 / 467 159 770

Fax: (0033) 467 159 774

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à:

Association Suisse de la maladie de Parkinson, Case postale 123, 8132 Hinteregg. Téléphone: 01 984 01 69

Le Secrétariat central vous prie également de bien vouloir lui fournir une copie de votre inscription qui sera transmise à la F.G.P.

Préavis

Rencontre d'information pour parkinsoniens et leurs proches

Salle communale à St-Prex (près de Morges),
9 avril 1997, 14 à 17 heures

Thèmes:

Nouvelles approches thérapeutiques médicamenteuses et traitements neuro-chirurgicaux

Animé par

**Dr Joseph Ghika, PD,
Dr Heinz Fankhauser
et
une physiothérapeute**